

**LIVRET D'ACCUEIL**

# **YAMA**

**200 Avenue Michel Croz  
74400 CHAMONIX MONT-BLANC**

**2<sup>ème</sup> étage – porte gauche**



**Meublé de Tourisme classé 4\***

**NON-FUMEUR**

---

# MODALITES D'ARRIVEE ET DE DEPART

---

## Les arrivées se font à partir de 16h00

Si toutefois vous souhaitez prendre possession des lieux plus tôt, faites-le nous savoir. Nous ferons au mieux pour répondre à vos attentes, sous réserve que le ménage ait été effectué.

## Accès indépendant au garage et à l'appartement

L'appartement est situé 200 Avenue Michel Croz à 74400 CHAMONIX MONT-BLANC, au 2<sup>ème</sup> étage, porte gauche.

Vous pouvez accéder de façon autonome au garage et à l'appartement le jour prévu pour votre arrivée, à l'heure qui vous convient à partir de 16h00.

- **Si vous arrivez en avion**, il existe plusieurs solutions de transfert depuis l'aéroport. Vous trouverez toutes informations utiles sur le site [www.chamonix.com](http://www.chamonix.com).
- **Si vous arrivez en train**, la gare est située au bout de l'Avenue Michel Croz, à 3 minutes à pied de l'appartement.
- **Si vous arrivez en voiture**, l'accès au garage se fait à droite du bâtiment, par la barrière (ouverture avec badge).

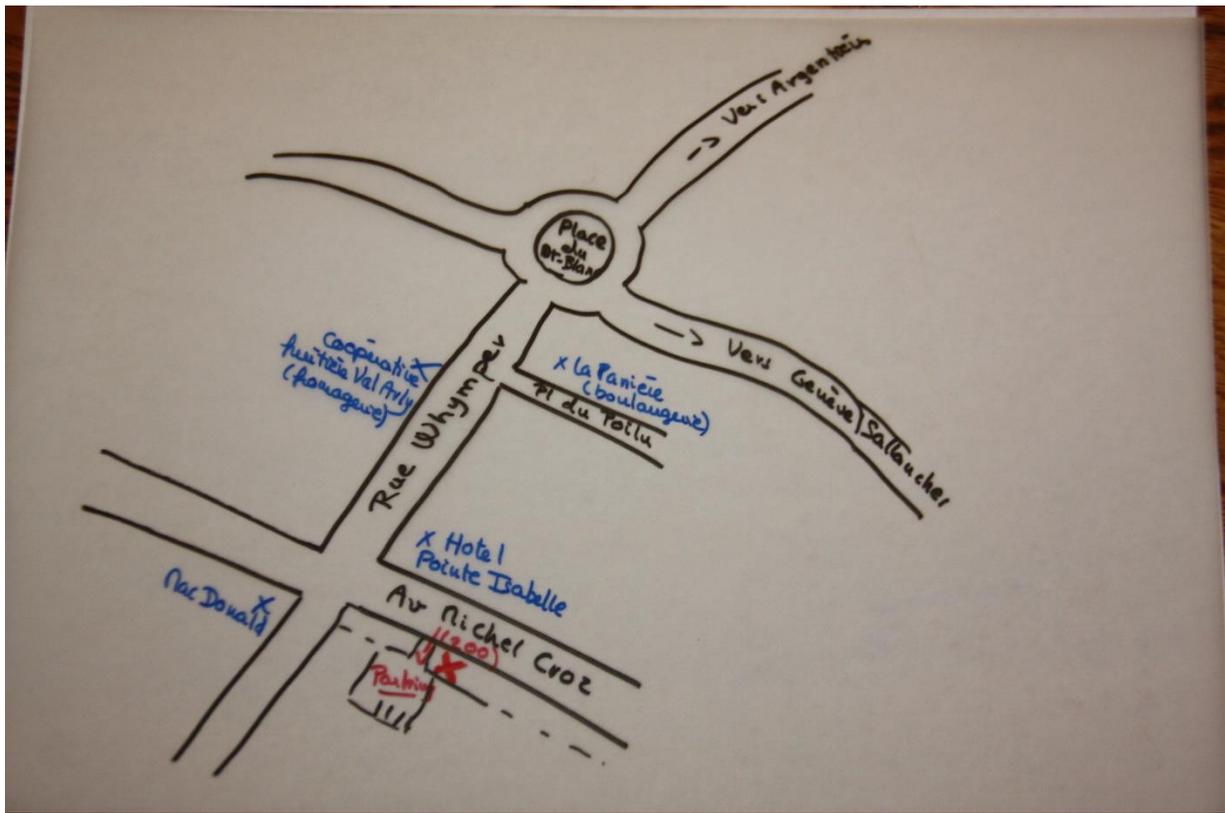
La Ville de Chamonix a décidé de placer l'Avenue Michel Croz en zone piétonnière à compter de janvier 2023.

Vous pourrez toutefois accéder à l'appartement et au garage :

- L'accès est libre le matin entre 6 h et 10h30
- En dehors de ces heures, l'accès se fait à l'aide d'une carte

L'accès en voiture à partir de 10h30 se fait par la Rue WHYMPER.

- Dans la rue Whympers, à hauteur de la fromagerie, il y a une borne rétractable. Stationner en amont et envoyer l'un de vous chercher le badge (env. 100/120 mètres)
- Pour cela, il faut poursuivre à pied jusqu'au prochain croisement et prendre à gauche, Avenue MICHEL CROZ.



- Le N° 200 avenue Michel Croz est environ à 50 mètres sur votre droite.

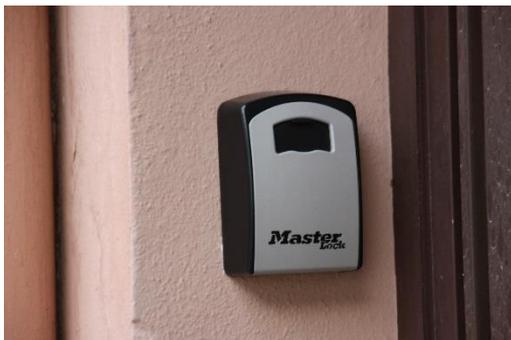


- Pour récupérer la carte d'accès à la zone piétonnière, le badge et les clés, il faut se diriger vers les garages situés au fond de la cour, juste avant l'immeuble. Le garage est celui du milieu.



- Un boîtier à clés Master Lock est situé sur le mur à gauche de votre garage.

Le code du boîtier est celui communiqué par SMS / mail avant votre arrivée.  
Assurez-vous de l'avoir, puisqu'il sera indispensable pour accéder à la location.



- Pour récupérer les clés dans le boîtier Master Lock, il faut procéder comme suit :
  - 1. Abaisser le volet noir
  - 2. Effectuer le code de 4 chiffres qui vous a été fourni
  - 3. Abaisser le loquet noir, qui est situé à gauche du code à 4 chiffres
  - 4. Ouvrir la boîte en abaissant la façade grise du boîtier
  - 5. Prendre les clés, badge et carte d'accès
  - 6. Refermer la boîte et brouiller impérativement le code, en tournant les 4 molettes
  - 7. Refermer le volet noir

Au moment de votre départ, il conviendra de remettre les clés, la carte d'accès à la zone piétonnière et le badge d'accès dans le boîtier et impérativement de brouiller le code.  
Les clés doivent être remises dans le boîtier à clés le jour de votre départ avant 10 heures.

Pour ressortir de la zone piétonnière, vous n'aurez pas besoin de la carte.

Ce mode de fonctionnement participe de votre confort, en vous permettant d'accéder et de repartir librement de l'appartement.

Vous trouverez dans le boîtier Master Lock :

- Une carte d'accès à la zone piétonnière (si vous n'accédez pas en voiture, laissez la carte dans le boîtier à clés)
- Un badge d'accès au garage / ouverture de la barrière
- Un jeu de clés comprenant
  - o Une clé à bout rond / ouverture de la porte du garage
  - o Une clé à bout carré métallique / ouverture de la porte d'accès à l'immeuble
  - o Une clé à bout carré plastique bleu / ouverture de la porte de l'appartement

Vous trouverez également dans l'appartement, composé de :

- Un second jeu de clés
- Une clé de votre local / équipements de sport et ski
- Une clé de la boîte aux lettres

*Si vous souhaitez recevoir du courrier durant votre séjour : YAMA – M ..... (votre nom) – 200 Avenue Michel Croz – 74400 CHAMONIX MONT-BLANC*

## **Vigilance à votre arrivée**

Pour votre confort, vous bénéficiez d'un accès libre et souple à l'appartement par la mise à disposition d'un boîtier à clés.

Toutefois un contrôle de l'appartement est effectué avant et après votre arrivée par la société en charge de son entretien.

Nous vous invitons toutefois à faire le tour de l'appartement à votre arrivée, et à nous signaler impérativement sous délai maximum de 24h, par mail à l'adresse mail [YAMAloc7467@gmail.com](mailto:YAMAloc7467@gmail.com) toute casse ou anomalie constatée.

A défaut de signalement dans le délai imparti, vous serez tenu pour responsable des dégâts constatés par la société de nettoyage, qui intervient avant votre arrivée et après votre départ.

## **Modalités de départ en fin de séjour**

L'appartement devra être quitté au plus tard à 10 heures.

Le nettoyage de l'appartement est effectué soigneusement et selon un protocole précis et sérieux par le prestataire GYPAETE (Cindy) entre chaque locataire.

**Cependant, avant de quitter la location, il vous appartient de vérifier les points suivants :**

- **Le store extérieur doit impérativement être fermé**
- **L'équipement de jardin plié, l'étendeur à linge plié et rangé**
- **La vaisselle doit être propre et rangée, le lave-vaisselle vidé**
- **L'intérieur des équipements doit être propre (réfrigérateur, congélateur, four, micro-ondes), la machine Nespresso doit être propre et ne contenir ni eau, ni capsules**
- **Les lumières sont éteintes (y compris la lumière extérieure)**

- Le chauffage est mis en position 'hors gel', les radiateurs sèche-serviettes sont éteints
- Les fenêtres et portes-fenêtres sont fermées
- Le linge de lit doit être enlevé des lits (sauf protections des matelas et des coussins) et posé en pile sur le sol du salon, avec le linge de cuisine
- Les poubelles doivent être vides et propres, leur contenu déposé dans les MOLOKS

**Avant de partir, il faudra impérativement remettre la carte d'accès, le badge et le jeu de 3 clés dans le boîtier Master Lock, au plus tard à 10 heures, selon le même process que lors de votre arrivée, puis impérativement brouiller le code du boîtier.**

Pour ressortir de la zone piétonnière, vous n'aurez pas besoin de la carte.

## QUELQUES INFORMATIONS UTILES POUR PASSER UN AGREABLE SEJOUR

---

L'appartement est situé à l'arrière du bâtiment, du côté opposé à la route, et offre une vue imprenable et apaisante sur la chaîne du Mont-Blanc.



*Photo prise du balcon de l'appartement...*

L'appartement est situé en hyper centre de Chamonix.

Vous pourrez vous déplacer à pied et disposerez de toutes commodités et de tous commerces à proximité.

Une superette est située au pied de l'immeuble.

Cependant le magasin SUPER U, situé à quelques minutes à pied de l'appartement, au 117 Rue Vallot, offre une large gamme de produits et équipements, avec une amplitude horaire large.

## **Le rangement des équipements de sport d'hiver**

### **Les équipements de sport d'hiver sont interdits dans l'appartement.**

Cette interdiction concerne tous les équipements, et notamment les skis, surfs, chaussures, luges...

Il est par ailleurs interdit de monter dans les étages avec vos chaussures de ski.

Vous pourrez entreposer vos équipements en toute sécurité dans le local privé qui vous est réservé au sous-sol de l'immeuble, et dont vous seul aurez les clés (les clés sont tenues à votre disposition dans l'appartement).

L'accès à votre local à skis se fait par la porte située dans le hall d'entrée de l'immeuble, en face de la porte d'entrée. Lorsque vous arrivez au sous-sol et vous dirigez à droite, la porte de votre local est située face à vous.

Votre local porte le nom de l'appartement : « YAMA ».

## **Les poubelles**

Il n'y a pas de ramassage d'ordures ménagères sur la ville de Chamonix.

Aussi, il vous appartiendra, au cours de votre séjour, comme avant votre départ en fin de location, de déposer vos ordures dans les MOLOKS.

Les MOLOKS les plus proches sont situées à environ 60 mètres de l'appartement, Rue des Allobroges :

- En sortant de la maison, prenez à droite
- Puis au bout de la rue, prenez à droite, Rue des Allobroges
- Les MOLOKS sont situés sur votre gauche juste après l'Hôtel Mercure



## Les équipements du balcon

Le balcon est équipé d'un store extérieur électrique, qui fonctionne à l'aide de la commande fixée au mur à gauche de la porte-fenêtre du salon.

Le store doit toujours être fermé lorsque vous quittez l'appartement. Il en est de même à la fin de votre séjour.

L'éclairage du balcon se commande également à l'aide de l'interrupteur situé à côté de la porte-fenêtre du salon. Veillez à l'éteindre lorsque vous n'êtes pas sur le balcon.

Une table et des chaises sont également à votre disposition. Il conviendra de la replier à votre départ de l'appartement.

## Le WIFI

Le WIFI (adsl) est à votre disposition, sous réserve que les connexions fonctionnent, ce qui est parfois aléatoire en montagne...

Vous ne devez en aucun cas toucher au boîtier internet.

**Livebox C810 - Clé : fyE6oHed7U2rZStA7v**

## La Télévision

La télévision passe par internet et propose plus d'une centaine de chaînes.

Vous devez utiliser les deux commandes votre disposition :

- Utiliser d'abord la commande LG (celle de gauche) pour allumer le téléviseur ; elle devra aussi être utilisée pour l'éteindre
- Puis, pour les changements de chaînes et réglages : utiliser la télécommande de droite



## **L'Office de Tourisme de Chamonix Mont-Blanc**

L'Office de Tourisme de CHAMONIX est situé 85 Place du Triangle.

Il saura vous renseigner sur les différentes activités estivales et hivernales et sur les navettes gratuites, utiles pour rejoindre certaines stations de ski et certains départs de randonnées.

Le Service de l'Etat des Routes pourra vous informer sur l'ouverture des cols en direction de la Suisse et de Martigny (col de la Forclaz et col des Montets) : 04 50 53 00 24

## **Quelques numéros d'appels d'urgence**

Maison médicale : 04 50 55 80 55

Gendarmerie : 04 50 43 00 55

PGHM (peloton de gendarmerie de haute montagne) : 04 50 53 16 89

*Secours en montagne*

## **Un prestataire à votre écoute, Cindy (société GYPAETE)**

Cindy effectue un ménage méticuleux selon un protocole précis entre chaque locataire, afin de vous garantir un séjour agréable.

Vous pourrez joindre Cindy en cas d'urgence au cours de votre séjour :

Tél. : (+33) 06 73 14 91 05

## **Accueil des animaux sur accord préalable**

Si vous souhaitez venir accompagné de votre animal de compagnie, il conviendra de nous solliciter pour accord préalable.

Un coût supplémentaire pourra être demandé pour le séjour de l'animal.

## **Mise à disposition d'équipements particuliers**

Si vous avez besoin d'un équipement particulier faites-le savoir au moment de la réservation, avant votre arrivée.

Un coût supplémentaire pourra le cas échéant être demandé.

Peuvent être mis à disposition selon accord préalable :

- Un lit bébé (lit parapluie avec matelas confort supplémentaire) équipé d'une alèse. Pour une parfaite hygiène, il vous appartiendra d'emporter vos propres draps ou turbulette
- Un bac à litière fermé, en cas d'accord préalable sur le séjour d'un chat

## **Votre assurance responsabilité civile**

Votre assurance responsabilité civile a pour objet de garantir les dégâts que vous pourriez occasionner.

Aussi, disposer d'une telle assurance est indispensable.

Deux hypothèses :

- Si vous avez une assurance habitation (ou assurance multirisques) en France (si vous résidez en France), votre police d'assurance couvre votre responsabilité civile lorsque vous louez un appartement. Il vous suffira de le vérifier avant votre voyage.
- Par contre, si vous ne résidez pas en France et ainsi n'avez pas d'assurance habitation en France, il faudra impérativement souscrire une assurance spécifique couvrant votre responsabilité civile avant d'arriver sur place.

## **Votre assurance pour la conduite de véhicule automobile dans la zone piétonnière.**

Pour accéder à votre garage, vous serez amenés à circuler en zone piétonnière. Il vous appartiendra d'être très attentifs aux piétons et cyclistes, afin d'éviter tout accident.

Vous serez tenu pour responsable de tout accident qui vous impliquera.

Avant votre arrivée, veillez à être suffisamment assurés et à produire votre attestation d'assurance.

# Règlement Intérieur

***Bienvenue chez vous ! Afin que votre séjour soient des plus agréables, nous vous invitons à prendre connaissance de ce règlement.***

## **L'appartement est strictement NON-FUMEUR**

### **Durée de location, arrivée et départ**

Ce logement vous est loué pour une période définie lors de votre réservation, déterminée dans votre contrat de location. En aucun cas vous ne devez rester dans les lieux en dehors de cette période, sauf accord préalable du loueur.

Sauf accord spécifique avec le loueur, **l'heure d'arrivée est prévue l'après-midi à partir de 16 heures, l'heure de départ est prévue le matin avant 10 heures.**

Le remise des clés et du badge d'accès se fait via un boîtier codé situé dans la boîte aux lettres. Une fois les clés récupérées, veuillez à brouiller le code.

De même, au moment du départ, il faudra remettre les clés dans le boîtier, puis brouiller le code.

### **Stationnement**

Un garage fermé est à votre disposition.

Il est interdit de stationner dans la propriété, sur les emplacements matérialisés, qui sont privés.

### **Consignes de sécurité et de bienséance**

Veuillez respecter la tranquillité des lieux et en faire un usage conforme à leur destination.

Le volume sonore, à l'intérieur et à l'extérieur de la propriété, doit être contenu afin de respecter la tranquillité du voisinage. En cas de conflit et ou de plainte, nous nous réservons le droit d'exclure sans préavis les clients à l'origine du trouble. Pour le respect du voisinage, il est strictement interdit de faire du bruit le soir après 22h et avant 8h du matin.

Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur du logement.

### **Equipements fournis**

Literie / linge de toilette : protection de matelas, draps, couettes, oreillers, couvertures.

D'autres équipements et services sont à votre disposition via notre prestataire.

### **Matériel de sport d'hiver**

Le matériel de sport d'hiver est strictement interdit dans l'appartement et doit être entreposé dans votre local privatif prévu à cet effet.

### **Utilisation des lieux**

Tous les meubles et rangement sont à votre disposition. Veuillez les garder en bon état et veiller à leur

propreté.

La fourniture de l'eau, de l'électricité et du chauffage est incluse dans le prix de la location. Toutefois, dans le but de respecter au mieux l'environnement, veuillez éteindre les lumières lorsque vous quittez une pièce, ne pas laisser couler l'eau inutilement, et ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes longtemps si vous utilisez le chauffage.

Toutes les commodités sont à votre disposition, sous réserve d'un usage normal et raisonnable. A cet égard, veuillez ne rien jeter dans la cuvette des WC, hormis le papier hygiénique.

### **Nettoyage / protocole de sortie**

Un forfait nettoyage est appliqué à la location afin que les sols et équipements soient nettoyés entre chaque client, par une société spécialisée et selon un protocole sanitaire strict.

### **Avant de quitter la location, il vous appartient toutefois de vérifier les points suivants :**

- **Le store extérieur doit impérativement être fermé**
- **L'équipement de jardin plié, l'étendeur à linge plié et rangé**
- **La vaisselle doit être propre et rangée, le lave-vaisselle vidé**
- **L'intérieur des équipements doit être propre (réfrigérateur, congélateur, four, micro-ondes), la machine Nespresso doit être propre et ne contenir ni eau, ni capsules**
- **Les lumières sont éteintes (y compris la lumière extérieure)**
- **Le chauffage est mis en position 'hors gel', les radiateurs sèche-serviettes sont éteints**
- **Les fenêtres et portes-fenêtres sont fermées**
- **Le linge de lit doit être enlevé des lits (sauf protections des matelas et des coussins) et posé en pile sur le sol du salon, avec le linge de cuisine**
- **Les poubelles doivent être vides et propres, leur contenu déposé dans les MOLOKS**

**Avant de partir, il faudra impérativement remettre la carte d'accès, le badge et le jeu de 3 clés dans le boîtier Master Lock, au plus tard à 10 heures, selon le même process que lors de votre arrivée, puis impérativement brouiller le code du boîtier.**

### **Ordures ménagères**

Il n'y a pas de ramassage d'ordures ménagères sur Chamonix. Vous devrez déposer vos poubelles dans les MOLOKS ; le plus proche est situé à une soixantaine de mètres de l'appartement rue des Allobroges.

### **Accueil des animaux**

Les animaux sont admis uniquement sur accord préalable du loueur (il en sera alors fait mention dans le contrat de location), qui pourra demander une contrepartie financière.

Le locataire s'engage à rendre la location dans un état de propreté irréprochable et sans dégâts. Les animaux ne doivent jamais être laissés seuls le logement en l'absence de leur maître. Toute dégradation sera à la charge exclusive du locataire et sera déduite de sa caution.

### **En cas de problème**

En cas de panne ou de dysfonctionnement, vous pourrez contacter notre prestataire mentionné dans le livret d'accueil. Il fera au mieux pour remédier à la situation. Il est précisé qu'aucun remboursement de dépannage ou de réparation ne sera pris en charge sans l'intervention du prestataire.

En cas de casse, sinistre ou dégradation, il vous appartient de le signaler sans délai durant votre séjour, même si aucun dommage ne semble apparent. En cas de perte ou de dégradation d'éléments du logement, la caution pourra être imputée du coût de la remise en état ou d'un éventuel remplacement.

Le loueur